

Montage, démontage et utilisation d'échafaudage fixe

Suivant la R.408 de la CNAMTS et décret 924-2004 du 1^{er} Septembre 2004

OBJECTIFS

Organiser son chantier, monter & démonter en toute sécurité des échafaudages fixes.

DUREE

- 2 jours soit 14 heures
- Partie théorique : 1 jour soit 07 heures
 - Partie pratique : 1 jour soit 07 heures

INTERVENANT

Un technicien de formation spécialisé en montage et vérification d'échafaudage fixe.

PUBLIC CONCERNE

Monteur
Aide monteur

PRE-REQUIS

Être expérimenté dans le montage,
Être âgé de 18 ans minimum,
Être reconnu apte médicalement,

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Chaussures de sécurité, casque, gants, harnais & longues obligatoires

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Salle de cours équipée,
Zone sécurisée dédiée exclusivement à la formation,
Échafaudage fixe avec notice conforme Vidéo projecteur / diaporama,
Livret stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION

I – PARTIE THEORIQUE

Statistiques d'accidents du Travail (échafaudages).
Devoirs & responsabilités (civiles & pénales),
Réglementation sur le travail en hauteur,
Décret du 01^{er} septembre 2004,
Arrêté du 21 décembre 2004,
Recommandation R.408,
Équipements de protection individuelle pour le travail en hauteur,
Identification, utilisation & choix des différents types d'échafaudages.
Notions d'efforts & de stabilité.

Lecture de plan, liste de matériel.
Types d'amarrages.
Lecture des notices & plans d'échafaudages.

II – PARTIE PRATIQUE

Montages & démontages d'une structure simple d'échafaudage fixe et/ou pré-fabriquée, et/ou multidirectionnel (selon la notice du constructeur)
Appuis, calage.
Dispositif pour la stabilité, amarrages, ancrages....
Vérification du bon état des éléments de l'échafaudage.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une attestation de stage « Monteur, démoniteur et utilisateur d'échafaudage fixe ».